

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU

Délibérations

Conseil Communautaire

XXXXXXXXXX

Séance du Jeudi 30 Janvier 2020



Nombre de membres en exercice : 85  
 Nombre de membres présents : 57  
 Nombre de membres ayant  
 donné pouvoir : 7  
 Nombre de membres excusés : 0  
 Nombre de membres absents : 21

Date de convocation :  
 24 janvier 2020

Acte rendu exécutoire après dépôt en  
 Sous-Préfecture de Vire le :

[- 4 FEV. 2020

Et Publication le :

[- 4 FEV. 2020

L'an 2020, le 30 janvier à 20h30, le conseil communautaire de l'Intercom de la Vire au Noireau s'est réuni en salle des mariages à la mairie de Vire, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER, Président.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers communautaires le 24 janvier 2020

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau le 24 janvier 2020.

Mme Roselyne DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du CGCT applicable à l'EPCI en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT.

8 - Domaines de compétences par thèmes  
 8.4 - Aménagement du territoire

**Objet : Demande de subventions au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) 2020**

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (Nom du conseiller suppléant en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	

CONDE-EN-NORMANDIE					
M. Xavier ANCKAERT	x				
Mme Nathalie BOUILLARD			X : Mme Valérie DESQUESNE		
Mme Catherine CAILLY	x				
M. Pascal DALIGAULT	x				
Mme Valérie DESQUESNE	x				
M. Jean ELISABETH	x				
Mme Najat LEMERAY	x				
M. Pascal VASTHIER					x

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (Nom du conseiller suppléant en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
<b>LA VILLETTE</b>					
M. Daniel BREARD	x				
<b>PERIGNY</b>					
Mme Christiane PORTIER	x				
<b>PONTECOULANT</b>					
M. Jean-Pierre MOURICE	x				
<b>SAINT-DENIS-DE-MERE</b>					
M. Jean-Pierre BINET	x				
<b>TERRES-DE-DRUANCE</b>					
M. David MADELAINE					x
M. Yves LECHAPTOIS	x				
M. Jean TURMEL	x				
<b>BEAUMESNIL</b>					
M. Gilles PORQUET		x : représenté par M. Bernard BENOIST			
<b>CAMPAGNOLLES</b>					
Mme Catherine GOURNEY LECONTE	x				
<b>LANDELLES-ET-COUPIGNY</b>					
M. Blaise MICARD					x
<b>LE MESNIL-ROBERT</b>					
M. Jean-Paul MASSUS		x : représenté par M. Jean-Claude RUAULT			
<b>NOUES-DE-SIENNE</b>					
M. Hervé BAZIN	x				
M. Hervé DUPARD	x				
Mme Reine EUDE	x				
M. Joseph FAINS	x				
M. Roger LANGLOIS				X : M. Joseph FAINS	
M. Patrick MADELEINE	x				
M. Serge MAUDUIT	x				
M. Jean-Pierre NOURRY	x				
M. Georges RAVENEL	x				
Mme Marie-Josèphe VIARD	x				

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (Nom du conseiller suppléant en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	

<b>PONT-BELLANGER</b>					
Monsieur Christian MARIETTE	x				

<b>SAINT-AUBIN-DES-BOIS</b>					
M. Jean-Claude TROCHON	x				

<b>SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU</b>					
Mme Catherine GARNIER	x				

<b>SOULEUVRE-EN-BOCAGE</b>						
Mme Nicole BEHUE	x					
M. Alain DECLOMESNIL	x					
M. Régis DELIQUAIRE	x					
Mme Nathalie DESMAISONS	x					
Mme Julie DUBOURGET				X : Mme Nathalie DESMAISONS		
M. Didier DUCHEMIN	x					
M. Gérard FEUILLET	x					
M. Marc GUILLAUMIN	x					
M. Francis HERMON	x					
Mme Sonja JAMBIN				X : M. Alain DECLOMESNIL		
M. Jean-Marc LAFOSSE	x					
M. Edward LAIGNEL	x					
M. André LEBIS	x					
Mme Bérengère LEMOUCHER						x
Mme Colette LESOUF						x
M. Claude MAIZERAY						x
Mme Natacha MASSIEU	x					
M. Michel MOISSERON						x
Mme Monique PIGNE	x					

<b>VALDALLIERE</b>						
Mme Sarah ANNE	x					
Mme Rolande BLIN						x
M. Frédéric BROGNIART	x					
Mme Caroline CHANU	x					
M. Herve CHANU	x					
M. Gilles FAUCON	x					
Mme Josette GAUTREAU						x

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents	
		* Représenté(e) par : (Nom du conseiller suppléant en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir		
M. Rémi LABROUSSE			X : Mme Sarah ANNE			
Mme Anita LAIR						x
M. Gilbert LOUIS	x					
M. Patrick POUPION	x					
Mme Cécile QUESNEE-COUPPEY						x
M. Michel ROCA	x					
Mme Anne ROHEE						x
<b>VIRE NORMANDIE</b>						
M. MARC ANDREU SABATER	x					
Mme Claudine ARRIVE						x
M. Roland BERAS						x
Mme Annie BIHEL	x					
M. Fernand CHENEL	x					
Mme Marie-Ange CORDIER						x
M. Serge COUASNON						x
Mme Nicole DESMOTTES	x					
Mme Roselyne DUBOURGUAIS	x					
M. Pierre-Henri GALLIER				X : M. Gérard MARY		
Mme Nadine LETELLIER				X : Mme Nicole DESMOTTES		
Mme Catherine MADELAINE						x
M. Gilles MALOISEL	x					
M. Gérard MARY	x					
M. Rémy MAUBANT	x					
Mme Marie-Odile MOREL						x
M. Régis PICOT						x
M. Gaëtan PREVERT						x
Mme Isabelle SEGUIN						x
M. Guy VELANY	x					
<b>TOTAL</b>	<b>55</b>	<b>2</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>21</b>	
<b>Nombre de Membres en exercice</b>			<b>85</b>			
<b>Nombre de conseillers présents</b>			<b>57</b>			
<b>Quorum</b>			<b>43</b>			
<b>Nombre de votants (conseillers présents + pouvoirs)</b>			<b>64</b>			

**M. Jean TURMEL donne lecture du rapport suivant :**

Chers collègues,

La Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux vise à subventionner des programmes d'investissements communaux et intercommunaux destinés à se concrétiser dans l'année.

L'arrêté préfectoral du 3 décembre 2019 détermine les catégories d'opérations susceptibles de recevoir une subvention spécifique au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) pour l'exercice 2020.

A ce titre, les opérations de développement économique ainsi que les travaux de voirie sur zones sont éligibles à la DETR exercice 2020 et peuvent bénéficier d'une subvention représentant respectivement 30 à 40 % de leur coût.

Deux opérations à réaliser cette année seraient éligibles à la DETR exercice 2020 :

① **Construction d'un atelier-relais sur la commune de Noues de Sienne**

En vue de répondre aux besoins en immobilier d'entreprise au bénéfice des PME locales du pôle de proximité de Noues de Sienne, l'Intercom de la Vire au Noireau souhaite réaliser, sur la commune déléguée de Saint-Sever, dans le prolongement de l'atelier-relais existant et loué, un 2<sup>nd</sup> atelier-relais de 400 m<sup>2</sup>. Ce dossier a déjà fait l'objet d'une demande de subvention au titre de la DETR 2019 mais n'a pu être sélectionné faute de crédit d'Etat suffisant.

Le coût de cette opération, estimé à 340 944 €, est susceptible de bénéficier d'une subvention au titre de la DETR 2020 d'un montant de **102 283,20 €**.

② **Travaux sur la voirie du Parc d'Activités La Papillonnière**

La 2<sup>e</sup> portion de la voirie qui dessert l'unité de méthanisation non incluse dans le programme initial du Pôle Environnement, 1<sup>ère</sup> extension du Parc d'Activités La Papillonnière, dispose d'une structure en mauvais état qu'il convient de reprendre dans son intégralité.

Parallèlement, sur le Parc d'activités initial, la bretelle de sortie sur la RD 674 (route de Saint-Lô) est trop étroite et nécessite d'être élargie pour faciliter la circulation poids lourds.

Ces travaux de voirie à réaliser sur la Parc d'Activités La Papillonnière, estimés à 19 696 € HT, sont susceptibles de bénéficier d'une subvention au titre de la DETR 2020 d'un montant de **7 377 € HT**.

Ainsi, le programme de demande de subvention au titre de la DETR 2020 s'établirait comme suit :

Priorité	Localisation	Nature de l'opération	Coût estimatif HT	Subvention DETR sollicitée	Taux d'aide
①	Pôle de Proximité Noues de Sienne	Création d'un atelier-relais de 400 m <sup>2</sup> .	340 944 €	<b>102 283,20 €</b>	30 %
②	PAE la Papillonnière (Vire Normandie)	Travaux de structure de voie	19 653,20 €	<b>7 377,00 €</b>	40 %

**Suivant les avis favorables de la commission « Attractivité du territoire » réunie le 8 janvier 2020 et du Bureau communautaire réuni le 20 janvier 2020, il est donc proposé au Conseil Communautaire de bien vouloir, après en avoir délibéré :**

- Habilitier Monsieur le Président, ou son représentant, à faire toutes les diligences pour solliciter l'obtention de toutes subventions, notamment auprès de l'Etat, dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux exercice 2020, et d'autres partenaires à identifier, en particulier le Conseil Départemental du Calvados (contrat de territoire) pour le dossier priorité n°1, permettant de réduire la charge financière du portage des opérations ci-avant répertoriées et, le cas échéant, à signer les conventions s'y rapportant.
- Autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à déposer un permis de construire relatif au programme d'atelier-relais et à signer tous documents relatifs à l'instruction de ce dernier.

VOTE

**Vote au scrutin ordinaire :**

Pour : **64** Contre : **0** Abstentions : **0**

Adopté à la majorité  Adopté à l'unanimité  Non adopté

Arrêté en séance les jour, mois et an susdits  
Au registre suivent les signatures.

Le Président,  
M. Marc ANDREU SABATER

